No4_05_02_2014.qxd:vivre_la_ville 4.2.2014 16:05 Page 1

Ville de Neuchâtel

Vivre la ville!

Mercredi 05.02.14 | 47e année | No 4

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito

Vivre ensemble !

Les villes et les vallées neuchâteloises ont choisi de construire ensemble l'avenir de notre canton. Cela passe par la définition d'une stratégie commune: les atouts des agglomérations et ceux des vallées y seront complémentaires. Pas de division mais une addition des forces des uns et des autres.

L'application de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT) impliquera les groupements de communes dont l'Association des trois villes de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et du Locle et aussi celle de la Communauté urbaine du Littoral (Comul) dont notre Ville est membre. Il faudra savoir organiser le territoire pour le bien commun.

Et qui dit aménagement du territoire dit aussi, forcément, mobilité et projet d'agglomération afin que nos transports publics soient véritablement structurants pour le développement de nos régions.

Enfin, même si cela va de soi, il faut rappeler sans cesse que l'essor de l'espace urbain ne pourra se poursuivre qu'avec la participation et le soutien des espaces régionaux.

Cela s'appelle le «Vivre ensemble».

Deux mots forts qui résument la stratégie des groupements de communes et donc du Réseau Urbain Neuchâtelois (RUN) pour continuer sur la voie du succès… en ville comme à la campagne.

Pascal Sandoz
Directeur du développement de l'agglomération

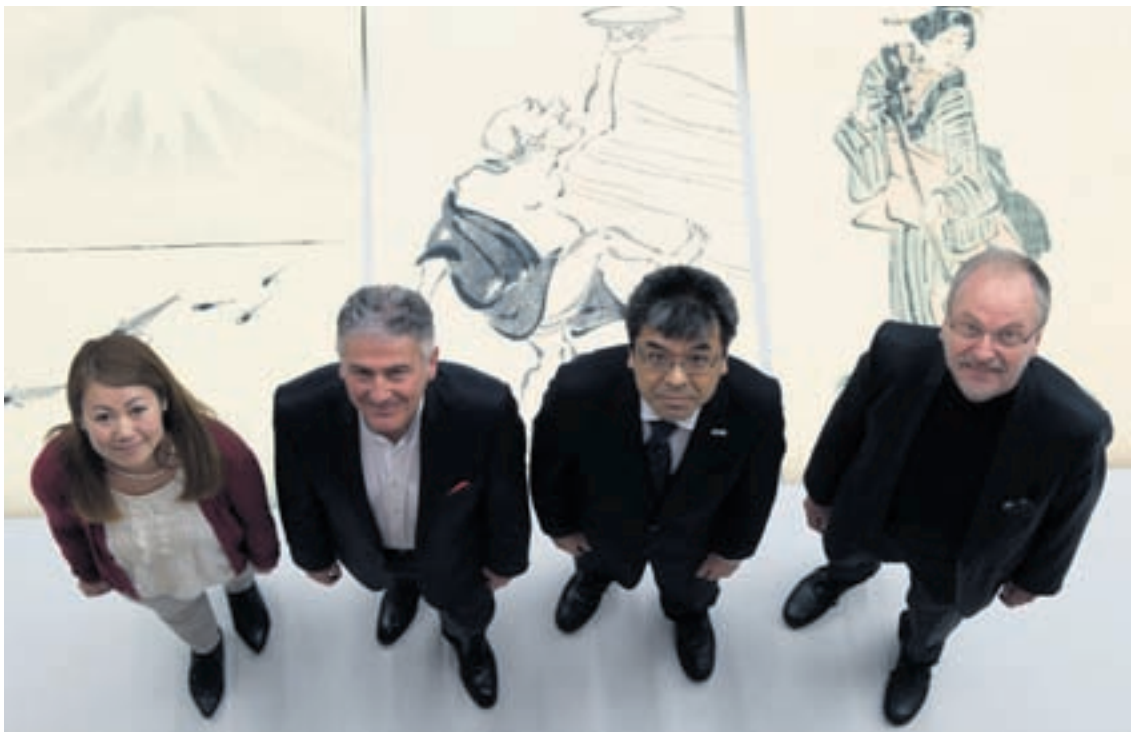

De gauche à droite, Mme Kaori Tahara, MM. Thomas Facchinetti, Yukihiro Nikaido et Marc-Olivier Gonseth.

Le Japon fêté au MEN

La Suisse et le Japon célèbrent cette année les 150 ans du Traité d'amitié et de commerce, signé le 6 février 1864 par le Neuchâtelois Aimé Humbert. Ainsi, le Musée d'ethnographie (MEN) prépare diverses manifestations publiques cette fin de semaine.

Vendredi, le MEN accueille dès 17 heures une soirée thématique, qui s'ouvrira par l'inauguration de l'espace introductif de l'exposition *Imagine Japan.* Celui-ci revient sur l'époque à laquelle se déroule la mission d'Aimé Humbert (notre édition du 29 janvier). Ses écrits entrent en résonance avec des publications, images et documents ayant accompagné sa mission, ainsi qu'avec certaines des conséquences politiques, culturelles, scientifiques ou économiques de son voyage.

Le public pourra s'enthousiasmer devant les acrobates Ramu et Dio Kobayashi. Shunsuke Kimura et Etsuro Ono enchaîneront avec un concert de shamisen (luth) et shinobue (flûte), dans un style mêlant tradition et contemporain. Des geishas venues de Tokyo présenteront ensuite leur art. Le duo électropop zuricho-tokyoïte Tim & Puma Mimi conclura la soirée.

Samedi cinéma

Samedi, deux films sont projetés au cinéma Rex, en partenariat avec le NIFFF et Cinepel. A 10 heures, les familles (dès 7 ans, 5 francs) pourront découvrir *Les enfants loups, Ame & Yuki.* Ce dessin animé signé Mamoru Hosoda conte l'histoire de deux enfants dont le père est un homme-loup.

Saya-Zamurai, de Hitoshi Matsumoto, suivra dès 23h15 (entrée: 10 francs) après un apéritif de bienvenue. Le spectateur y suit Kanjuro Nomi, un samouraï sans sabre qui doit réussir à faire sourire un prince triste.

Un programme éclectique, que le Conseil communal espère être un témoignage d'amitié envers les Japonais venus partager leurs compétences et art de vivre à Neuchâtel, ou ceux de Shinshiro, le Neuchâtel nippon.

Détails sur www.men.ch (thn)

La cheffe du Service communal de l'accueil de l'enfance fait le point sur la situation de l'accueil extrafamilial.

A domicile, la Compagnie du Passage joue «Les deux gentilshommes de Vérone» de William Shakespeare.

Le Théâtre du Pommier et l'EREN présentent l'histoire bouleversée d'«Aldjia, la femme divisée».

Publicité

EMERY
Ecoute
Respect
Disponibilité
Pompes funèbres
Ecoute et empathie pour conseiller les familles
032 841 18 00 24h/24
Conseils personnalisés en prévoyance funéraire
Neuchâtel - Colombier

fiduciaire Pointet sa

• DÉCLARATIONS D'IMPÔTS
• Conseils fiscaux
• Tenue et révision de comptabilités
• Gérances immobilières
• Conseils d'entreprise
• Création, liquidation de sociétés
• Successions

NEUCHÂTEL - Rue J.-J.-Lallemand 5
(près des Jeunes-Rives - Tél. 032 724 47 47

1939 75 2014

www.mandataires.ch

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

No4_05_02_2014.qxd:vivre_la_ville 4.2.2014 16:06 Page 3

Dans ce numéro

Du Shakespeare au Passage

La Compagnie du Passage investit son Théâtre en cette fin de semaine avec «Les deux gentilshommes de Vérone», de William Shakespeare. Créée au printemps 2013 à Bruxelles, cette pièce marque les dix ans de la compagnie.

Page 4

L'achat du « Domino » avalisé

La Ville va acquérir et transformer le bâtiment qui abrite la structure d'accueil parascolaire le «Domino», pour environ un million de francs.

Page 8

Rénovations au cimetière

Le Conseil général a approuvé lundi la demande de crédit du Conseil communal relative au réaménagement du cimetière de Beauregard. Les 5,8 millions de francs permettront d'améliorer l'accueil et l'accompagnement des personnes en deuil.

Page 9

Les enjeux des Jeux

Les XXIIe Jeux Olympiques d'hiver débutent vendredi à Sotchi, entre débats fleuves et effervescence programmée. Le point avec François Hainard, professeur à l'Institut de sociologie de l'Université de Neuchâtel.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 12 février.

La Ville de Neuchâtel poursuit ses efforts pour développer encore davantage l'accueil des enfants

Selon Charlotte Nilsson, la situation de l'accueil des enfants n'est pas figée. «C'est une réalité qui est toujours en mouvement. Il convient de l'observer et de s'y adapter.»

« Une réalité en évolution »

Le Conseil général s'est penché lundi soir sur le rapport concernant l'accueil extrafamilial des enfants. Depuis la rentrée, tous les bassins scolaires disposent d'un accueil public avec ouverture complète de 6h45 à 18h45. Le développement régulier de l'offre suscite davantage de demandes de sorte que le nombre de places d'accueil demeure insuffisant. La Ville poursuit ses efforts pour répondre à la demande des parents et entend s'adapter à une « réalité toujours en évolution ».

La ville de Neuchâtel dispose actuellement de 427 places en préscolaire et de 320 places en parascolaire. Selon une analyse de la situation sociodémographique, le nombre de places devrait respectivement passer à 470 et 388 unités. En préscolaire, la demande parentale reste forte et partiellement insatisfaite. Pour les plus petits jusqu'à deux ans, la situation est plus tendue que pour les 3-4 ans. Dans le domaine parascolaire, chaque bassin dispose désormais d'une structure d'accueil proche de chaque collège. Les demandes d'accueil pour les périodes de midi sont les plus importantes, et pour certains quartiers une attente demeure. Il s'agit principalement des bassins scolaires de la Promenade, des Parcs et de la Maladière.

Trois questions à...

... Charlotte Nilsson, cheffe du Service de l'accueil de l'enfance.

La demande en places d'accueil ne cesse de croître. La situation est-elle en passe de se stabiliser ?

Cela dépend des régions. Dans les villes, on observe que la demande va en augmentant et qu'elle croît plus ou moins au même rythme que les places d'accueil augmentent. On se trouve ainsi avec un même nombre de cas en attente. Si la demande était la même qu'il y a deux ans, nous la couvririons. Pour le préscolaire, le Canton a mis au point une liste d'attente unique qui permettra à terme de quantifier la demande.

La Ville a toujours souhaité implanter des structures d'accueil pour les élèves à proximité directe des collèges. Avec du recul, était-ce le bon choix ?

Lorsqu'une structure d'accueil se trouve plus loin, cela pose de gros problèmes d'organisation et engendre des coûts supplémentaires. On l'a déjà expérimenté. Les enfants jusqu'en 3e année HarmoS sont accompagnés à pied pour tous les trajets. C'est un investissement énorme en termes de personnel ! Et il faut savoir que le personnel représente près de 90% des coûts dans une structure d'accueil. Tout plaide pour rapprocher les structures d'accueil des collèges. De plus, les enfants gagnent du temps de jeu. Cette proximité permet de rationnaliser les coûts, d'offrir une meilleure qualité de vie pour les enfants, et de se calquer à la grandeur de chaque collège. En résumé, c'était une bonne stratégie !

Mais la situation n'est pas figée. C'est une réalité qui est toujours en mouvement. Il convient de l'observer et de s'y adapter. Nous cherchons actuellement à mettre en place un accueil supplémentaire pour les repas de midi. L'idée consiste à créer des places « accueil de midi » pour des enfants dès la 5e année HarmoS. Cette solution permettrait de libérer des places à la journée pour les enfants qui commencent leur scolarité. J'espère que cette mesure puisse voir le jour à la rentrée d'août.

Comment les objectifs vont-ils évoluer à terme ?

Un groupe de travail a été constitué pour définir les objectifs au niveau cantonal. Il s'agira de déterminer ce qu'il manque et de le traduire en termes de nombre de places. Avec le rapport qui vient d'être soumis au Conseil général, nous avons exposé ce qui a été fait et décrit des pistes pour l'avenir. En collaboration avec les acteurs cantonaux, nous allons définir ce qu'il y a lieu de réaliser. (ak)

No4_05_02_2014.qxd:vivre_la_ville 4.2.2014 16:06 Page 4

La Compagnie du Passage fait halte à Neuchâtel

Liberté et fraîcheur

La Compagnie du Passage présente en cette fin de semaine au Théâtre du Passage « Les deux gentilshommes de Vérone ». Mise en scène par Robert Bouvier, cette pièce de William Shakespeare déborde de liberté et de fraîcheur. Créée au printemps 2013 à Bruxelles, cette pièce marque les dix ans de la compagnie.

La Compagnie du Passage interprète à Neuchâtel « Les deux gentilshommes de Vérone » de William Shakespeare. • **Photo: Bruno Mullenaerts@artefocus**

L'histoire se déroule dans une Italie tout droit sortie de l'imagination de William Shakespeare. Valentin quitte Vérone pour la cour du duc de Milan. Eperdument amoureux de Julia, son ami Protée refuse de quitter sa belle pour le suivre. C'est sans compter sur les ordres de son père, qui l'envoie aussi à la cour. Quand les deux amis se retrouvent, Valentin avoue son récent amour pour Silvia, la fille du duc. Il projette de s'enfuir avec elle pour lui éviter un mariage forcé. C'est alors que Protée tombe, lui aussi, sous le charme de Silvia. Par jalousie, il trahit le secret de Valentin en le dévoilant au duc. Celui-ci le bannit et enferme sa fille dans un donjon. Restée à Vérone, Julia part rejoindre Protée et découvre qu'il tente d'en séduire une autre.

Partager des émotions

Cette œuvre explore les différents états d'âme de la jeunesse. Amours, jalousie, tromperie: les personnages vivent leurs premières expériences. « Mon principal souci a été de rendre la fluidité du texte de Shakespeare, de le rendre limpide pour le public ! Nous avons retraduit entièrement la pièce et beaucoup travaillé avec les comédiens sur le sens des phrases, tentant de rendre concrètes les métaphores utilisées, veillant à trouver le mouvement intérieur qui anime chacun, sans négliger le lyrisme mais en cherchant surtout la simplicité et l'authenticité dans l'interprétation », détaille le metteur en scène, Robert Bouvier.

La musique tient une place importante sur scène: les comédiens sont accompagnés en musique par un interprète-compositeur capable de jouer de plusieurs instruments. Le style des compositions originales varie des sérénades élisabéthaines aux balades très romantiques tout en passant par des mélodies plus burlesques et de la variété pop. « J'ai été très séduit par les univers proposés par Mirko Dallacasagrande, Stéphane Roethlisberger, Aureliano Marin et Julien Baillod ! Ils contribuent grandement à l'esprit joyeux, enlevé et débridé du spectacle tout en lui conférant parfois une part plus mélancolique dans des airs qui traduisent si bien le sentiment amoureux », précise Robert Bouvier.

Cette création de la Compagnie du Passage émane d'une coproduction avec le Théâtre Le Public de Bruxelles. La Compagnie l'a joué pour la première fois en Belgique où elle a donné au printemps 2013 quarante représentations. Le spectacle est repris en tournée au Théâtre du Passage, puis s'en ira vers d'autres horizons durant la saison 2013-2014. (ak)

« Les deux gentilshommes de Vérone »: vendredi 7 février à 20 heures et dimanche 9 février à 17 heures au Théâtre du Passage. Réservations sur www.theatredupassage.ch ou au 032 717 79 07.

Quatorze spectacles et plus de mille représentations

Avec « Les deux gentilshommes de Vérone », la Compagnie du Passage marque ses 10 ans d'existence. Durant ce laps de temps, la compagnie aura donné plus de mille représentations de ses quatorze spectacles dans une centaine de lieux. Metteur en scène, comédien et directeur du Théâtre du Passage, Robert Bouvier témoigne: « Je pense à tous ceux qui m'ont soutenu depuis dix ans pour rendre possible cette aventure. Œuvrant dans le monde politique, administratif, artistique, tant de personnes défendent cette compagnie depuis ses débuts ! Grâce à elle nous avons pu offrir du travail dans des domaines très variés à de nombreux Neuchâtelois ! Chaque année, la compagnie donne une centaine de représentations en Suisse et à l'étranger et nous sommes souvent nombreux dans ces spectacles. Nous avons beaucoup de chance d'être soutenus pour des projets aussi ambitieux et de réussir aussi à les vendre dans autant de théâtres. Et moi de pouvoir concilier mes activités de directeur et créateur qui se nourrissent mutuellement ! La compagnie a le privilège de pouvoir bénéficier d'une résidence permanente au Passage, renforçant ainsi son identité de théâtre de création ».

Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (pl. Numa-Droz 3). La Salle Rousseau est fermée pour travaux jusqu'au printemps 2014.
Jusqu'en février, exposition « Les délices de l'Italie ou la passion du voyage au XVIIIe siècle ». Ouvert lu-ve de 8h à 22h, sa de 8h à 17h.

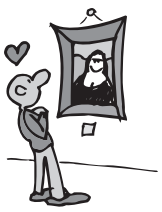

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz « Neuchâtel: une histoire millénaire ». Ouvert ma-di de 11h à 18h. Entrée libre le mercredi.
Jusqu'au 31 août, exposition « Argent, jeux, enjeux ».
Mardi 11 février, 12h15, mardi du musée, « Derrières les objets »: Histoire(s) cachée(s) de quelques objets de la collection du Département historique », présentation par Vincent Callet-Molin.
Galeries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques. Exposition de photographies: « Une ville en mouvement ». Ouvert me et di de 13h à 17h ou sur rendez-vous. Entrée libre sauf mardis du musée et expositions temporaires.
Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4). La Villa de Pury est fermée pour cause de rénovations. Les collections permanentes (Egypte, Bhoutan et Afrique) ne sont plus accessibles au public. Le Café (accès par le musée) est ouvert au public du lundi au vendredi, de 10h à 17h et accueille de nombreux événements liés à l'exposition à venir consacrée au Japon.
Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 29 juin, exposition « Donne la patte ! Entre chien et loup ». Ouvert ma-di de 10h à 18h. Entrée libre le mercredi.
Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 9 mars, exposition « Ballades avec le Minotaure ». Ouvert me-di de 11h à 17h.
Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 27 février, « AfricArt », exposition de Mouhamed et Alioune Sec et Djiby Diakhate.
Jardin botanique (Pertuis-du-Sault 58), jusqu'au 23 mars, exposition « Berlettes et pipolets ». Ouvert ma-di de 13h à 18h.

Divers

Home de Clos-Brochet (av. de Clos-Brochet 48), jusqu'au 2 mars, exposition de peinture à la bouche de Bracha Fischel.
Temple du Bas, dimanche 9 février, à 17h, concert de l'Ensemble vocal neuchâtelois « Ein deutsches Requiem ».

No4_05_02_2014.qxd:vivre_la_ville 4.2.2014 16:06 Page 5

L'actualité culturelle

Dürrenmatt: portes ouvertes

En marge de l'exposition «Ballades avec le Minotaure», le Centre Dürrenmatt invite le public à une journée portes ouvertes dimanche 9 février. Une visite guidée de l'exposition, diverses animations musicales assurées par Isandro Ojeda-García, violoncelliste, et Alessandro Ratoci, musicien électronique, en collaboration avec les compositeurs et musiciens de la HEM de Genève ainsi que les professeurs Luis Naón, Michael Jarrell et Eric Daubresse. Durant toute la manifestation, la visite est ouverte à tous.

Centre Dürrenmatt, Pertuis-du-Sault 74, dimanche 9 février de 11h à 17h. Entrée libre. Renseignements sur www.cdn.ch.

La course aux chansons

Le Centre dramatique régional de Haute-Normandie – Théâtre des deux rives présentera dimanche 9 février au Théâtre du passage «La course aux chansons», de Marie Nimier, mise en scène Elizabeth Macocco. Une jolie histoire d'un jour pas comme les autres qui oppose, avec malice, deux candidats à un concours télévisé et qui tourne vite en fable pleine d'humanité. Dans cette pièce librement inspirée d'un chapitre d'Alice au pays des merveilles, deux jeunes gens s'affrontent en musique. Mais l'émission n'a pas encore débuté que l'un d'eux se trouve éjecté, laissant l'autre perplexe: comment gagner sans adversaire? On en rappelle un autre, qui revient dans la course avec… un chat dans la gorge! Mêlant danse, claquettes et comptines, cette course aux chansons rappelle, sur fond de fausse rivalité, que l'union fait la force.

Théâtre du Passage, passage Max.-de-Meuron 4, dimanche 9 février à 14h et 17h. Renseignements et réservations: Le Strapontin, 032 717 79 07 et billeterie@theatredupassage.ch.

Soirée Tripot

En lien avec l'exposition «Argent, jeux, enjeux» le Musée d'art et d'histoire accueillera pour la Saint-Valentin, le public à une soirée festive et déguisée sur le thème des tripots des années 30. Cette manifestation est payante et sur inscription.

Musée d'histoire naturelle, espl. Léopold-Robert 1, vendredi 14 février dès 19h. Renseignements et inscriptions: mahn@ne.ch et 032 717 79 20.

Snacks

Le CCN présente samedi 15 février une production Jeune public de la Cie Héliotrope, «Snacks». Chômeur, Paul Pleck est sélectionné pour faire un essai. Face à des écrans géants, il doit gérer la fabrication d'un nouveau produit. S'il est performant, il aura peut-être la chance d'obtenir une place de choix dans la société. La procédure: frappez dans les mains, une poule pondeuse,

Photo: Yves Kerstius

des œufs, distribution, vente, consommation, éclosion, triage, engraissement. Paul pense avoir décroché le job idéal jusqu'au moment où il comprend que derrière les écrans se cachent de vraies poules et que de vrais poussins sont traités d'une étrange manière. Un spectacle qui pose un regard sur la distance que l'homme a mise entre lui et l'animal qu'il consomme.

Théâtre du Concert, rue de l'Hôtel-de-Ville 4, samedi 15 février à 17h. Renseignements et réservations au CCN: 032 725 05 05 ou www.ccn-pommier.ch.

Le CCN-Théâtre du Pommier présente le 11 février l'histoire trouble d'«Aldjia, la femme divisée»

Le destin d'Aldjia

Le Théâtre du Pommier et l'EREN programment le 11 février «Aldjia, la femme divisée». Anouck Juriens y interprète un personnage double, à l'histoire bouleversée, inspiré d'un passage de la Bible.

Anouck Juriens interprète seule sur scène les deux facettes d'Aldjia. • Photo: Willy Rueger

Deux époques, deux facettes d'une même personnalité, une même recherche de sens. Avec «Aldjia, la femme divisée», le Théâtre du Pommier propose de revenir le 11 février sur une histoire de l'Ancien Testament.

Mille ans avant J.-C., un voyage se passe mal pour une femme. Violée et tuée par une bande de vauriens, celle-ci est découpée par son mari en douze morceaux, envoyés aux tribus d'Israël comme appel à la vengeance. Quelque 2000 ans après J.-C., nouvelle rencontre avec cette femme. Deux personnages différents, deux facettes d'Aldjia. L'une essaie de rester digne et de trouver du sens à son histoire; l'autre, plus noire, sombre dans l'alcool.

Thème d'actualité

Ecrite par Jacques Probst, la pièce donne la parole à cette femme, qui n'a ni nom ni voix dans la Bible, mais qui parle aujourd'hui, pour trouver un sens à sa trajectoire. Anouck Juriens a hésité avant d'accepter ce rôle fort, basé sur un thème d'actualité – et de citer les viols collectifs dont on entend parler en Inde.

«Ma peur, c'est que les gens soient effrayés par le thème: je l'ai été au début, puis j'ai découvert l'enrichissement et la réflexion qu'apporte cette pièce», confie la comédienne. Car «malgré le thème très cru, terrible, la pièce est pleine d'espoir et de tendresse.» Bien que tirée de la Bible, la thématique du spectacle reste traitée de manière accessible à tous. «Il s'agit plus d'une thématique éthique que religieuse.»

La représentation est précédée à 19 heures par un échange avec Corinne Lanoir, professeure de théologie, qui revient sur les thématiques du spectacle, en collaboration avec l'EREN (Eglise réformée évangélique neuchâteloise). (thn)

Mardi 11 février, Théâtre du Pommier. Entrée dès 14 ans. 19h: conférence de Corinne Lanoir. 20h: «Aldjia, la femme divisée».

Réservations: 032 725 05 05 ou contact@ccn-pommier.ch

Chronique culturelle

Pavane et chaconne

Jouez trompettes! Résonnez hauts-bois! Les Chambristes ont réussi le tour de force de remplir le Théâtre du Pommier dimanche passé à l'heure de l'apéritif avec un concert de musique baroque (Vivaldi, Telemann, Haendel) dont la vedette fut le brillant trompettiste guatémaltèque Dario Maldonado. La formule des Chambristes séduit: l'œnologue et non moins musicologue érudit Jean-Philippe Bauermeister présente brièvement chaque chef-d'œuvre au menu et compose pour cet ensemble de chambre – avec qui il collabore depuis longtemps – des œuvres qui s'inscrivent en contrepoint du programme présenté. Nous avons ainsi entendu deux danses assez brèves – une chaconne et une pavane – qui ont pris un sens tout particulier après que le compositeur en eut expliqué les arcanes. Sachant être sage à ses heures, Bauermeister a souhaité rassurer le public dominical du Pommier en précisant que ces compositions étaient tonales donc audibles… Outre la virtuosité du trompettiste invité, nous avons aussi apprécié la fraîcheur au violon de la jeune Marie Carrière, fille de l'altiste Frédéric Carrière, également sur scène. Un excellent moment et surtout la garantie de passer après un bon dimanche!

Patrice Neuenschwander

Publicité

GINDRAUX
Fenêtres
• Bois - métal
• Bois
• PVC
www.gindraux.ch
ST-AUBIN TEL. 032 555 26 80

Fiduciaire du 1er Mars S.A.
Agréée en matière de révision (ASR)
Beaux-Arts 26 • 2001 Neuchâtel
Tél. 032 724 18 22/23
E-mail: Fid1ermars@bluewin.ch
Tous mandats fiduciaires • Déclarations d'impôts • Gérances

No4_05_02_2014.qxd:vivre_la_ville 4.2.2014 16:06 Page 7

Neuchâtel. Mille ans, mille natures: Histoires de symbiose 1

La truffe, un champignon unique

La vie est un long fleuve tranquille, dit-on parfois. Mais de quoi ce fleuve est-il fait ? Je vous convie cette année à la découverte d'histoires étonnantes qui bouleversent la conception du monde dans lequel nous évoluons. La diversité des solutions d'adaptation des espèces au changement perpétuel de l'environnement sont loin du cliché d'une lutte sans merci pour survivre. Entraide, fusion, mutualisme ou coopération sont les maîtres-mots qui guident l'histoire de la vie. Bienvenu dans l'univers des symbioses.

Les arômes exceptionnels font de la truffe noire l'un des champignons les plus recherchés. • Photo: Blaise Mulhauser

Je vous propose de commencer notre exploration par la truffe, champignon bien connu mais que personne, à l'exception des spécialistes, ne voit jamais. Et pour cause, non seulement l'ensemble de l'organisme est souterrain, mais de plus, sa croissance est très lente. Il faut six mois pour que ce «fruit du champignon» se développe. Sa maturation arrive au cœur de l'hiver, à l'heure où la plupart des plantes sont en dormance.

Pour qui la truffe développe-t-elle ses arômes ?

La truffe arrivée à forte maturité lorsque le sol se réchauffe. C'est bien cela l'astuce ! Elle se remplit de spores prêtes à être dispersées au moment où les arbres se réveillent. C'est grâce à des bactéries du sol lovées dans ses circonvolutions qu'elle développe des arômes particuliers. Les effluves attireront le cochon, le chien truffier, mais surtout des petites mouches spécialisées du genre *Suillia*. Ces mouches viennent y pondre leurs œufs ; les larves se nourrissant du mycélium lors de leur développement. Quel intérêt pour le champignon ? En repartant, les mouches sont couvertes de spores ; elles assurent donc la dispersion de l'espèce.

La truffe a besoin de l'arbre pour se développer

Une spore qui pourra germer le fera toujours proche du système racinaire d'un arbre feuillu ; chêne, tilleul, charme ou noisetier. A ce contact étroit, un échange se réalise entre le champignon et le végétal. Au point de rencontre entre le filament fongique et la radicelle s'établit un pont symbiotique, la mycorhize (littéralement le champignon-racine). La lumière solaire, transformée en énergie par photosynthèse, migre des feuilles de l'arbre aux racines. La mycorhize permet au champignon de recevoir les sucres dont il a besoin pour se développer. Et finalement, l'homme, qui a donné son gaz carbonique à l'arbre pour qu'il réussisse sa photosynthèse, en profite aussi dans des mets savoureux. Vous avez dit symbiose ?

B.M.

La Ville jeune

Midnight jeuNE, rendez-vous sportif, musical, convivial et gratuit pour les 12-17 ans, les samedis de 20h30 à 23h30 à la salle de gym du collège de la Promenade.

Case à chocs, samedi 8 février, dès 23h, la Superette et le Festival Electron présentent, Extrawel, Recondite et Christopher Joseph.

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-jeudi 8h-22h, vendredi 8h-19h30, samedi 8h-18h30, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00. Informations complémentaires sur www.lessports.ch.

Tchoukball Club Neuchâtel
Entraînement tous les jeudis : Juniors (10-15 ans) de 18h à 20h ; Adultes (+ de 15 ans) de 20h à 22h, à l'EM Maladière, Halle A, salles N°s 3-4, 4e étage. Contacter le secrétariat : 078 608 79 43.

Amis-Gymnastes Neuchâtel, (gymnastique et nordic walking dames et seniors)
Leçons tous les mercredis : Seniors de 19h à 20h ; Dames de 20h à 21h45, salle de gymnastique des Terreaux, à Neuchâtel. Contacter la présidence : 032 841 28 49.

Neuchâtel-Gym (groupe enfantine)
Leçons tous les jeudis (hors période de vacances scolaires) : enfants de 4 à 7 ans de 17h30 à 18h30 au Collège de la Promenade. Contacter la monitrice : 032 724 77 07.

Football
Nouveau terrain synthétique de Pierre-à-Bot
Samedi 8 février, à 12h, Xamax M14 – Team Valais, amical
A 14h, Xamax M15 – Team Valais, amical
Dimanche 9 février, à 11h, Team Audax-Xamax – Lausanne, amical
A 14h, Xamax M13 – ACGF, amical
Mercredi 12 février, à 14h, Xamax M14 – Bienne, amical

Stade de la Maladière
Samedi 8 février, à 11h30, Xamax M17 – Team Vaud, amical
A 14h, Xamax M18 – FC La Chaux-de-Fonds, amical
A 16h30, Xamax FCS 1re – FC Bulle, amical
Mercredi 12 février à 20h, Xamax M18 – FC Colombier, amical
Jeudi 13 février à 20h, Xamax M17 – FC Corcelles, amical

Volleyball
Maladière, Halle B, salle 4
Samedi 8 février à 14h, NUC II – Collombier Volley II, M17 F
A 16h30, NUC III – VBC Colombier Volley, 2e ligue féminine

Basketball
Maladière, Halle A, Salle 2
Samedi 8 février à 11h, MJ Basket – Del Basket, U14-F
A 13h, MJ Basket – Nyon, U16-M

Handball
Halle de sport de la Riveraine
Vendredi 7 février, à 20h, HBC Neuchâtel – HBC La Chaux-de-Fonds, M19-F
A 21h30, HBC Neuchâtel – FSG Lausanne-Ville/Cugy, 3e ligue féminine
Samedi 8 février, à 11h, HBC Neuchâtel – HBC Etoy, M15-M

Unihockey
Maladière, Halle A, Salles 1 à 3
Samedi 8 février à 17h, FSG Corcelles-Cormondrèche – UHC W.W. Schüpfen-Busswil, 2e ligue

Hockey sur glace
Patinoire du littoral
Vendredi 7 février, à 20h, HC Université Neuchâtel – HC Star-Lausanne, 1re ligue
Samedi 8 février, à 11h30, HC Université Neuchâtel – HC3Chêne, Moskitos A
A 17h, HC Université Neuchâtel II – HC Moutier, 3e ligue
Dimanche 9 février, à 16h30, HC Université Neuchâtel – HC Sierre, Juniors Top
Patinoire du Littoral, Nouvelle halle
Samedi 8 février à 16h30, HC Val-de-Ruz – HC Tramelan, 3e ligue

No4_05_02_2014.qxd:vivre_la_ville 4.2.2014 16:06 Page 8

Le Conseil général donne son feu vert pour l'achat et la transformation du « Domino »

Carton jaune pour le Conseil communal

Le Conseil général a accepté par 23 voix et 13 abstentions le rapport concernant l'accueil extrafamilial des enfants et le crédit destiné à acquérir et transformer la structure d'accueil parascolaire de La Coudre, le « Domino ». Le rapport comportait à la fois une partie informative et une demande de crédit. Cette combinaison a valu au Conseil communal un carton jaune de la part du président du Conseil général, et a fortement irrité le groupe PLR, qui s'est abstenu au moment du vote.

Le Conseil communal sollicitait près d'un million de francs pour acquérir et assainir le bâtiment, qui abrite la structure d'accueil du Domino. Les groupes politiques ont tous reconnu la pertinence de cet achat. Le ton a changé au moment d'évoquer la partie informative du rapport, qui dresse un état de la situation en matière d'accueil des enfants en ville de Neuchâtel.

Manque de stratégie

Le groupe socialiste n'a pas trouvé une vision à long terme dans le rapport. « Nous sommes déçus ! On attendait une vision plus stratégique et ambitieuse. Le Conseil communal propose plusieurs pistes, mais peu de propositions concrètes », a relevé la porte-parole, Sabrina Rinaldo Adam. Le groupe PLR, lui, a émis de fortes réserves quant à la partie informative du rapport. « La Ville n'oublie-t-elle pas que son rôle consiste à veiller au respect des taux de couverture ? Il ne s'agit pas de gérer l'accueil parascolaire de manière monopolistique », s'est emporté son porte-parole, Jean-Charles Authier. Et de regretter encore que le Conseil communal entend appliquer le principe de l'égalité de traitement aux institutions privées. Autre son de cloche sur les bancs du groupe PopVertsSol. « Nous saluons les efforts sincères du Conseil communal en matière d'accueil des enfants. Nous espérons envoyer un signal fort pour dépasser les objectifs fixés par la Loi sur l'Accueil des Enfants (LAE)», a indiqué Dimitri Paratte pour le groupe PopVertsSol.

Raccourcissement de la pause de midi, collaboration entre les structures d'accueil et l'éorén ou encore développement de l'offre privée sont autant de thèmes que les différents groupes politiques demandent d'étudier.

Une vision pragmatique

« Chaque rapport demande une analyse du contexte. Nous avons estimé qu'il était important de vous informer en toute transparence », a répondu Christine Gaillard, directrice de l'Education. Pour élaborer une vision à plus long terme, le Conseil communal aurait dû attendre la révision de la LAE. « Nous avons décidé d'agir et de créer davantage de places d'accueil encore cette année », a souligné Christine Gaillard. Quant aux taux de couverture, la conseillère communale a expliqué que s'ils sont dépassés, le Canton est alors libre de subventionner ou non la création de nouvelles places. « Notre politique est pragmatique et cible les besoins des familles », a-t-elle conclu.

Au moment de passer au vote, le PLR Christophe Schwarb a demandé de scinder le rapport en deux parties, afin de pouvoir voter sur les deux éléments distincts. A la suite d'une interruption de séance, le Conseil général a refusé par 22 voix contre 14 cette proposition du groupe PLR et a finalement accepté le rapport initial par 23 voix et 13 abstentions PLR. (ak)

Fusion de communes

Le Conseil communal a répondu lundi soir à une interpellation du groupe PLR concernant la fusion de communes. Celui-ci souhaitait obtenir la position de l'exécutif en la matière. « La Tène, St-Blaise, Hauterive et Enges poursuivent leurs réflexions avec les autres communes de l'Entre-deux-Lacs. Nous travaillons actuellement avec Peseux, Corcelles-Cormondrèche et Valangin. Nous avons mandaté la même entreprise, qui a accompagné le processus de fusion de communes donnant naissance à Milvignes. Les travaux se déroulent en deux phases. Chaque commune sera analysée, puis les résultats seront transposés les uns aux autres. La population devra se prononcer sur le sujet en votation populaire à horizon 2016. Des conférences publiques, des conférences de presse et des sites Internet seront mis sur pied pour associer la population au processus. Notre objectif est clair et inscrit dans le programme politique 2014-2017 : nous voulons donc à la fois renforcer notre rôle et partenariat avec les régions voisines des autres cantons et être plus efficients et proches du citoyen dans le périmètre des communes qui auront décidé d'unir leur destin », a détaillé Pascal Sandoz, directeur du Développement de l'agglomération. Par ailleurs, les groupes politiques ont accepté de renvoyer en Commission financière la proposition du groupe PopVertsSol visant à introduire un mécanisme de protection de la fortune nette. (ak)

La chapelle ne sera pas touchée par les différents travaux prévus au cimetière de Beauregard.

Le législatif a avalisé lundi un crédit de 5,8

Nouveaux an

Le Conseil général a approuvé lundi par 28 voix, 4 contre et 4 abstentions un crédit relatif au réaménagement du cimetière de Beauregard. Ainsi, 5,8 millions de francs permettront de réaliser un nouveau crématoire, de nouvelles chambres mortuaires et de nouveaux locaux administratifs pour l'accueil et l'accompagnement des personnes en deuil.

Faire preuve de rationalité sur un sujet émotionnel. Julien Binggeli, du groupe PopVertsSol, a ainsi résumé lundi soir la difficulté pour le Conseil général d'appréhender la demande de crédit de 5,8 millions relative aux nouvelles infrastructures du cimetière de Beauregard.

Le groupe PopVertsSol s'est d'emblée montré sceptique quant à l'inves-

No4_05_02_2014.qxd:vivre_la_ville 4.2.2014 16:06 Page 9

Le Conseil communal a décidé d'agir dans le domaine de l'accueil des enfants en créant cette année encore davantage de places d'accueil.

le 5,8 millions pour de nouvelles infrastructures d'accueil au cimetière de Beauregard

aménagements à Beauregard

tissement global consenti au vu de la baisse du nombre d'incinérations liée à l'ouverture du crématoire de Fribourg, qui a entraîné la perte de la clientèle de cette région. Ainsi, le groupe PopVertsSol a-t-il estimé que cette dépense, par son ampleur, était «plus un luxe qu'un besoin.»

Le porte-parole du groupe PLR Jérôme Bueche a pourtant constaté que les chambres mortuaires étaient actuellement vétustes. Aussi, son groupe s'est-il réjoui «du maintien du crématoire et de la mise à niveau des infrastructures.»

Il était rejoint sur ce point par le socialiste Grégoire Oguey, qui constatait le nombre plus élevé de crémations que d'inhumations aujourd'hui (1'300 contre 28 en 2013): celui-ci a ainsi jugé le four utile et comme devant rester en mains publiques. La hausse des dépenses pour les familles des défunts a rendu le groupe socialiste attentif aux tarifs des diverses prestations, qu'il verrait baisser d'un bon œil, au contraire du groupe PLR. La qualité de l'accueil étant essentielle, le groupe socialiste s'est en outre préoccupé de la partie artistique, soulignant l'importance du pourcent culturel en demandant d'aller plus loin que la réutilisation du vitrail auparavant intégré à l'ex-hôpital des Cadolles.

Mission publique

Pascal Sandoz, conseiller communal en charge de la Sécurité, a souligné en substance que le maintien d'un crématoire à Neuchâtel, en mains publiques, était approuvé par la majorité des acteurs concernés, et permettait d'éviter une «industrialisation de la crémation».

Répondant à une interrogation du groupe PopVertsSol, il a précisé ne pouvoir présenter une visualisation plus précise du projet, l'appel à projet ne pouvant précéder la décision du législatif. Concernant les coûts des différentes prestations, il a insisté sur le fait qu'il s'agissait d'une mission publique, qui ne doit pas créer d'inégalités sociales.

Au final, l'importance de l'accueil des familles des défunts et le respect des règles éthiques ont conduit le législatif à se prononcer positivement sur le réaménagement des nouvelles infrastructures du cimetière de Beauregard. Le crédit a ainsi été accordé par 28 «oui», quatre «non» du groupe PopVertsSol et 4 absentions émanant de la gauche. (thn)

Cautionnement de prêts accepté

Le Conseil général a également accepté à l'unanimité le cautionnement par la Ville de deux prêts octroyés par la caisse de pension prévoyance.ne, à la Fondation du Home de L'Ermitage et à l'association de La Rouvraie. La Ville garantit ainsi par un cautionnement simple, pour un montant de respectivement 134'090 et 26'070 francs, les emprunts que ces deux institutions liées à la Ville de Neuchâtel sont appelées à conclure auprès de prévoyance.ne. Cela leur permettra d'assumer leur participation à la recapitalisation de la caisse de pension.

L'ensemble des groupes ont relevé que cette contribution était modeste et cohérente pour ces deux institutions au rôle social important. Des questions ont cependant subsisté quant aux futurs développements de prévoyance.ne. Directeur des Ressources humaines, Fabio Bongiovanni a annoncé un prochain rapport détaillé sur ce sujet. (thn)

No4_05_02_2014.qxd:vivre_la_ville 4.2.2014 16:06 Page 10

Conseil général: dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques ont la parole

Selon le groupe PopVertsSol, « le développement des structures d'accueil représente à la fois une plus-value pour la socialisation des enfants, mais est également partie prenante du combat pour l'égalité hommes-femmes ».

Groupe socialiste
Beauregard: pour que les prix restent modiques!

Grégoire Oguey: Le Conseil général s'est penché ce soir sur la réfection des installations du cimetière de Beauregard. Le groupe socialiste s'est montré particulièrement attentif à ce sujet qui touche chacune et chacun d'entre nous. Nous saluons tout d'abord le remplacement du four crématoire et son maintien à Neuchâtel, qui permet à la collectivité publique de garder la maîtrise d'une pratique choisie par plus de neuf défunts sur dix. Nous saluons également la reconstruction complète du centre funéraire, aujourd'hui désuet et qui ne correspond plus ni aux normes, ni aux mœurs actuelles de la société. Notre groupe sera particulièrement attentif à ce que les nouvelles installations reçoivent le traitement artistique et architectural que mérite un tel endroit. L'augmentation massive des prix de crémation (+30%) et des chambres funéraires (+250%) nous a par contre vivement interpellés. Ce sont des centaines de francs de plus qui pourrait être mis prochainement sur le dos des familles, alors qu'un deuil engendre déjà des milliers de francs de dépenses, même en restant modeste. Les taxes prévues ne devraient-elles pas céder la place à un service rendu gracieusement par la communauté que nous formons tous à ceux qui nous quittent? Cette question aussi spirituelle que matérielle reste ouverte, mais notre groupe se battra en tout cas pour que les prix restent au maximum à leur niveau actuel.

Groupe PopVertsSol

Julien Binggeli: La séance du Conseil général du 3 février 2014 a été l'occasion de traiter un thème essentiel du programme politique du groupe PopVertsSol. L'accueil de l'enfance constitue un de ces sujets, aboutissement d'un long combat social, qui doit être tenu pour une conquête de première grandeur visant à améliorer la qualité de vie des enfants comme des parents. L'acceptation d'un crédit pour l'achat et l'aménagement de la structure parascolaire «Le Domino» s'inscrit dans cette volonté d'offrir des places en nombre suffisant aux enfants des citoyens-nes de notre Ville, de manière à favoriser au maximum la conciliation travail-famille. Ce point touche en particulier les femmes. Le développement des structures d'accueil représente à la fois une plus-value pour la socialisation des enfants, mais est également partie prenante du combat pour l'égalité hommes-femmes.

Groupe PLR
Une fausse bonne idée… dangereuse

Julien Spacio: Voilà comment décrire la proposition 13-403 du Groupe PopVertsSol intitulée «Fortune nette et coefficient fiscal». Cette dernière prévoit en effet d'empêcher toute baisse du coefficient fiscal tant que le montant de la fortune nette de la Ville est inférieur à l'équivalent des deux tiers des recettes fiscales. Pour information ou pour rappel la fortune nette de la Ville est à ce jour à environ 60 millions de francs. Si on prend les recettes fiscales actuelles la proposition demande qu'aucune baisse fiscale ne puisse intervenir tant qu'elle n'atteint pas plus de 100 millions de francs.

A part le fait que la Ville n'a jamais eu à ma connaissance une telle fortune et ne l'aura certainement jamais (malheureusement d'ailleurs…), cette proposition est en réalité une réaction à la dernière baisse du coefficient proposée autant par le groupe socialiste que par le nôtre. Elle souhaite en vérité empêcher toute baisse fiscale future sans se soucier de la fortune vraiment puisqu'elle devient un idéal inaccessible à atteindre. Autrement dit, dans les faits, les taux ne pourront qu'augmenter mais jamais plus baisser!

Que la Ville doive avoir une réserve raisonnable sous forme de fortune nette pour couvrir d'éventuels déficits budgétaires est une règle juste. Qu'il y ait un mécanisme de protection de cette fortune pourquoi pas. Mais alors prenons les choses dans le bon sens: la fortune existe, conservons-là, voir augmentons-là un peu par des mesures d'économie avant tout!

La proposition telle que rédigée n'oblige pas le Conseil communal ni à constituer cette fortune ni à faire des efforts dans les charges. Elle enlève par contre le seul moyen (à la droite en particulier) de faire une pression sur les dépenses, en particulier structurelles. N'oublions pas que l'effet naturel d'une baisse fiscale est aussi une meilleure maîtrise des dépenses, si l'on veut conserver des comptes équilibrés. Plus on a, et plus on dépense…. c'est bien connu! A l'inverse moins on a, plus on devient efficient!

Le PLR ne cautionnera donc pas cette limitation dangereuse, où les efforts ne devront être faits que par le citoyen contribuable… encore et toujours… sans qu'il y ait avant tout son corollaire au niveau des dépenses, à savoir un mécanisme de protection de la fortune par une limitation claire des augmentations des dépenses de la Ville.

Conseil général

Quels étaient les présents?

Présidence de M. Jonathan Gretillat (Soc), président.

Y compris le président, 37 membres sont présents: Mmes et MM. Kodjo Agbotro (Soc), Jean-Charles Authier (PLR), Mouhamed Basse (Soc), Nicole Baur (PopVertsSol), Julien Binggeli (PopVertsSol), Amelie Blohm Gueissaz (PLR), Jérôme Bueche (PLR), Hélène Dederix-Silberstein (PopVertsSol), Patrice de Montmollin (Soc), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Jean Dessoulavy (PLR), Philippe Etienne (PLR), Michel Favez (PopVertsSol), M. Olivier Forel (PopVertsSol), Yves Froidevaux (PopVertsSol), Beat Geiser (PLR), Félix Gueissaz (PLR), Béatrice Haeny (PLR), Edouard Jeanloz (PopVertsSol), Mirko Kipfer (PLR), Catherine Loetscher Schneider (PopVertsSol), Anne-Françoise Loup (Soc), Philippe Loup (Soc), Philippe Mouchet (PLR), Béatrice Nys (PopVertsSol), Grégoire Oguey (Soc), Vincent Pahud (PDC), Dimitri Paratte (PopVertsSol), Morgan Paratte (Soc), Anne-Dominique Reinhard (Soc), Sabrina Rinaldo Adam (Soc), Christophe Schwarb (PLR), Julien Spacio (PLR), Richard Strohmeier (PLR), Marc Treboux (Soc), Joël Zimmerli (PLR).

Excusés: Mmes Natacha Erard (Soc) et Edlira Dedja Bytyqi (Soc), MM. Matthieu Béguelin (Soc) et Alexandre Brodard (PLR).

Le Conseil communal était représenté par M. Olivier Arni (Soc), président, Mme Christine Gaillard (PopVertsSol), vice-présidente, M. Pascal Sandoz (PLR), M. Thomas Facchinetti (Soc) et M. Fabio Bongiovanni (PLR), conseillers communaux.

No4_05_02_2014.qxd:vivre_la_ville 4.2.2014 16:06 Page 11

A propos...

Alors, ça roule ?

Vendredi 7 février. Ouverture des Jeux olympiques d'hiver à Sotchi. Traditionnellement, le Diable se cache dans les détails et la cité russe ne fait pas exception. Si, comme ses dirigeants l'assurent, personne ne restera dehors, il n'en reste pas moins que la course contre la montre pour terminer les travaux et les constructions peut être considérée comme la plus éprouvante. Pour tout le monde ! Et si les infrastructures sportives font l'objet de magnifiques illustrations, il s'agira de répondre aux attentes des athlètes pour leur permettre un accès rapide sur les lieux des compétitions. A Sotchi, comme ailleurs, l'importance de la mobilité est une donnée de base à ne pas sous-estimer. Nul doute qu'après le ballet olympique, la finition des routes et des moyens de transports occupera de nombreux ouvriers pour corriger ce qui doit l'être. Avec 15 jours d'expérience…

Rémy Voirol

La Ville officielle

Votation fédérale

Convocation des électrices et des électeurs

Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer en votation fédérale sur

1. l'arrêté fédéral du 20 juin 2013 portant règlement du financement et de l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (contre-projet direct à l'initiative populaire « Pour les transports publics »);
2. l'initiative populaire du 4 juillet 2011 « Financer l'avortement est une affaire privée – Alléger l'assurance – maladie en radiant les coûts de l'interruption de grossesse de l'assurance de base »;
3. l'initiative populaire du 14 février 2012 « Contre l'immigration de masse »,

le 9 février 2014

vu l'arrêté et la circulaire du Conseil fédéral du 12 novembre 2013 de soumettre trois objets à la votation populaire du 9 février 2014 ;

vu la loi fédérale sur les droits politiques, du 17 décembre 1976 ;

vu la loi fédérale sur les droits politiques des Suisses de l'étranger, du 19 décembre 1975 ;

vu la loi cantonale sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution, du 17 février 2003 ;

vu l'arrêté du Conseil d'Etat, du 11 décembre 2013,

sur la proposition de son président,

le Conseil communal précise :

Vote par correspondance

Les électrices et les électeurs peuvent voter par correspondance au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale.

Le vote par correspondance ne peut être pris en considération que si les électrices et les électeurs introduisent le bulletin de vote dans l'enveloppe correspondante et le mettent, **avec leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance,** dans l'enveloppe de transmission, **à affranchir.**

L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'Administration communale **le dimanche 9 février 2014 à 10 heures, au plus tard.**

Vote par internet

Les électrices et les électeurs peuvent voter par internet au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale pour autant qu'ils aient signé un contrat d'utilisation du Guichet unique.

Le vote par internet doit être effectué par le biais du Guichet unique **le samedi 8 février 2014 à 12 heures, au plus tard.**

Vote au bureau électoral

Le scrutin sera ouvert **le dimanche 9 février 2014 au bureau électoral de Neuchâtel, à l'Hôtel de Ville, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, de 10 à 12 heures.**

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présentent personnellement, **dans la mesure où le vote par procuration n'est pas autorisé,** munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. **Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote.**

Le bureau électoral sera ouvert le dimanche 9 février 2014, à l'Hôtel de Ville, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, de 10 à 12 heures.

Personnes âgées, malades ou handicapées

S'ils en font la demande au bureau électoral au 032 / 717 72 36, jusqu'au dimanche matin 9 février 2014, à 11 heures, les électrices et les électeurs âgés, malades ou handicapés peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

L'électrice ou l'électeur que des infirmités empêchent d'accomplir lui-même les actes nécessaires à l'exercice de son droit de vote peut se faire assister, à son domicile ou au local de vote, par deux membres au moins de bureau électoral.

Qui peut voter ?

Ont le droit de prendre part à la votation fédérale :

a) les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas, en raison d'une incapacité durable de discernement, protégés par une curatelle de portée générale ou par un mandat pour cause d'inaptitude ;

b) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse.

Informations complémentaires

En cas de perte ou de destruction du matériel de vote, les électeurs peuvent obtenir son remplacement auprès du Contrôle des habitants jusqu'au vendredi 7 février 2014, à 12 heures.

Les électrices et les électeurs peuvent obtenir de plus amples informations sur les modalités du scrutin :

- en se référant aux fascicules d'explications envoyés avec le matériel de vote ainsi qu'aux divers articles parus dans la presse ;
- en contactant le Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 032 717 72 20 ;
- en visitant le site internet du canton de Neuchâtel à l'adresse www.ne.ch/vote.

Neuchâtel, le 8 janvier 2014.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président, Olivier Arni — **Le chancelier, Rémy Voirol**

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés :

- autorisant le Conseil communal à accorder le cautionnement de la Ville de Neuchâtel à la Fondation du Home de l'Ermitage, d'une part, et à l'institution La Rouvraie, d'autre part, dans le cadre de la recapitalisation de la caisse de pensions prévoyance.ne,
- concernant des demandes de crédit pour l'achat et l'assainissement du bâtiment abritant la structure d'accueil parascolaire « Le Domino »,
- concernant les nouvelles infrastructures du cimetière de Beauregard,

adoptés par le Conseil général dans sa séance du 3 février 2014, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'au mercredi 19 mars 2014.

Neuchâtel, le 5 février 2014.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président, Olivier Arni — **Le chancelier, Rémy Voirol**

No4_05_02_2014.qxd:vivre_la_ville 4.2.2014 16:06 Page 12

La chronique « passion verte » de...

La canne des muets

Luc Vincent

En hiver, c'est l'occasion d'être attentif aux plantes qui nous entourent dans nos appartements. Souvent considérées comme un meuble pas toujours bien placées, elles essaient de survivre et de capter le mieux possible la lumière pour s'assurer un minimum de croissance. Parmi ces plantes qui ont la vie dure, il y en a certaines qui résistent mieux que d'autres.

Le Dieffenbachia a une grande faculté d'adaptation pour survivre dans nos appartements. Mais on ne sera pas étonné lorsque l'on découvre son origine : les forêts denses de l'Amérique tropicale. En Colombie au Venezuela, le Dieffenbachia doit lutter pour trouver la lumière, dans ces forêts tropicales, à l'abri des grands arbres. L'incidence de la lumière est facilement observable sur les panachures des feuilles de Dieffenbachia, en effet par manque de lumière, les feuilles deviennent de plus en plus vertes.

Dieffenbachia est le nom donné en 1829 par le botaniste autrichien Heinrich Wilhelm Schott (1794-1865) en l'honneur du Jardinier du château de Schönbrunn, Joseph Dieffenbach. Il y a plus de 50 espèces de Dieffenbachia qui sont toutes originaires d'Amérique tropicale. Comme se sont des plantes à feuillage très décoratif, on en cultive dans beaucoup de régions tropicales. En Europe c'est déjà vers 1830 que l'on a cultivé dans les serres les petites espèces de Dieffenbachia.

Si l'on a donné au Dieffenbachia le nom de canne des muets, c'est que la plante est toxique. Notre plante contient plusieurs substances vénéneuses, qui, si on les avale, provoquent des inflammations et la paralysie momentanée du cou et cela va de soit de la parole. C'est dans le tronc que l'on trouve le plus de substances toxiques. En haute Amazonie on utilise le Dieffenbachia dans la préparation d'un curare pour empoisonner les flèches.

Dans nos appartements, il est clair de ne pas laisser un Dieffenbachia à portée de jeunes enfants, car un contact buccal provoque de douloureuses inflammations, mais pas mortelles. Si vous devez manipuler un Dieffenbachia pour y couper des feuilles, évitez d'entrer en contact avec son latex.

Malgré cela, dans un appartement le Dieffenbachia est utile pour humidifier l'air, et il a l'avantage d'absorber certains produits polluants comme le xylène, le toluène et le formaldéhyde.

Petit conseil de saison : avec la photosynthèse, nos plantes d'appartements nous procurent une atmosphère agréable, alors une petite douche à l'eau tempérée permet d'enlever la poussière sur leurs feuilles et favoriser son travail.

Bonne douche !

L.V.

A travers l'histoire

Un bateau à vapeur (peut-être le « Gaspard-Escher ») est amarré sur le quai ouest du port de Neuchâtel. En arrière-plan, sur le flanc est du port, les pavillons du bain des hommes, dominés par la silhouette du clocher de l'église Notre-Dame (Eglise-Rouge), ont cédé la place à l'hôtel Beaulac en 1956. Carte postale, vers 1908, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Texte : Vincent Callet-Molin. Photographie actuelle : Stefano Iori.

No4_05_02_2014.qxd:vivre_la_ville 4.2.2014 16:06 Page 13

La Ville officielle

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Jean-Jacques Aiassa, architecte à Neuchâtel (Bureau d'architecture Jean-Jacques Aiassa), d'un permis de construire pour l'agrandissement des balcons existants 90, avenue des Alpes, article 7492 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Daniel Rohrer. Les plans peuvent être consultés du 7 février au 10 mars 2014, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Laurent Maye, architecte à Cortaillod (Etienne Maye SA), d'un permis de construire pour la construction d'un immeuble d'habitation avec garage souterrain à la rue des Cerisiers, article 2739 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de la Caisse de pension en faveur du personnel de Bieri & Grisoni. Les plans peuvent être consultés du 7 février au 10 mars 2014, délai d'opposition.

Demande de Monsieur François De Proost, architecte à La Chaux-de-Fonds (PRECI COAT SA), d'un permis de construire pour la démolition d'une villa et la construction d'un immeuble d'habitation avec parking enterré 8, chemin du Sordet, article 1367 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de PRECI COAT SA. Les plans peuvent être consultés du 7 février au 10 mars 2014, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Police du feu

Visites périodiques

En application de la loi sur la prévention et la défense contre les incendies et les éléments naturels, ainsi que le secours (LPDiens) du 27 juin 2012, entrée en vigueur le 1er juillet 2013, l'inspectorat du **Service de salubrité et prévention incendie informe la population** qu'il procédera à une visite des immeubles dans le quartier suivant:

centre-ville – Evole

délimité par la voie ferrée Neuchâtel-Lausanne au nord, le lac de Neuchâtel au sud, la rue de l'Hôtel-de-Ville et la chaussée de la Boine à l'est, les rues de la Main et de St-Nicolas à l'ouest.

Direction de la sécurité

Offre d'emploi

La Direction de la Culture, des Sports et du Tourisme de la Ville de Neuchâtel met au concours, pour son secrétariat, un poste de

réceptionniste-secrétaire à 50%

qui se verra confier les tâches suivantes:

- accueil, appels téléphoniques et tâches liées à la réception;
- courrier et correspondance;
- gestion administrative (réservations, facturation, prise de rendez-vous, etc.);
- collaboration avec les divers services de la Direction.

Nous recherchons un/e collaborteur/trice ayant le sens de l'accueil, de l'entregent, une bonne présentation et qui soit au bénéfice d'une expérience dans une fonction similaire. Une bonne culture générale et un intérêt pour les domaines de la direction sont souhaitables.

Ce poste requiert le sens de l'organisation, la capacité à travailler en équipe, une excellente maîtrise du français et une bonne compréhension orale et écrite de l'allemand et de l'anglais.

Si cette offre vous intéresse, nous attendons avec plaisir votre candidature accompagnée d'une lettre de motivation et des documents usuels (lettre de motivation, photographie, curriculum vitae, copie de diplômes et certificats) **jusqu'au vendredi 14 février 2014** à l'adresse suivante:

Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines
Faubourg de l'Hôpital 4
2000 Neuchâtel

Entrée en fonction: 1er mars 2014 ou à convenir.
Tout complément d'information peut être obtenu auprès du secrétariat de direction au 032 717 75 02.

Offre d'emploi

La Direction de la Culture de la Ville de Neuchâtel met au concours pour son musée d'art et d'histoire, un poste de

réceptionniste à 50%

dont les missions comprendront, notamment, les tâches suivantes:

- accueil des visiteurs;
- tenue de la caisse (vente des billets d'entrée et de divers articles);
- divers travaux liés à l'activité du musée.

Vous êtes au bénéfice d'une expérience dans un poste similaire et êtes à l'aise avec les chiffres. Vous aimez le contact avec le public, êtes organisé-e et responsable. Vous êtes flexible avec les horaires (service de week-end) et capable de vous intégrer dans une équipe. De langue maternelle française, vous maîtrisez l'allemand (et/ou l'anglais), cette offre vous concerne et nous attendons avec plaisir votre postulation (lettre de motivation, photographie, curriculum vitae et certificats), jusqu'au **14 février 2014** à l'adresse suivante:

Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines
Faubourg de l'Hôpital 4
2000 Neuchâtel

Entrée en fonction: 1er avril 2014 ou à convenir.
Tout complément d'information peut être obtenu auprès de Mme Renée Knecht, administratrice du musée, au 032 717 79 23.

Echos

■ M. Olivier Arni, président, a représenté les Autorités communales lors de la manifestation officielle du «Jour de Saint-Blaise», lundi 3 février, au Temple de Saint-Blaise.

■ Jeudi 6 février, au Musée d'ethnographie, M. Thomas Facchinetti, directeur de la Culture, représentera les Autorités communales à la cérémonie commémorative des 150 ans de la signature du Traité d'amitié et de commerce entre la Suisse et le Japon.

■ Vendredi 7 février, Mme Christine Gaillard, directrice de l'Education, participera à la conférence annuelle de l'Initiative des villes pour la formation à Lucerne.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à Mme Teresa et M. Lorenzo Macellaro-Cafaro, à l'occasion du 50e anniversaire de son mariage, à Mme Helga et M. Giorgio Faltracco-Rieder, à l'occasion du 55e anniversaire de leur mariage, à Mme Sonia et M. Werner Joss-Induni, à l'occasion de leur 60e anniversaire de leur mariage et à Mme Jeannine et M. Marcel Etienne-Otevaert, à l'occasion de leur 65e anniversaire de mariage.

Activités des commissions réglementaires

Commission d'urbanisme

La Direction de l'urbanisme informe que la Commission d'urbanisme de la Ville siégera les:

- **jeudi 6 mars 2014**
- **vendredi 28 mars 2014**
- **vendredi 25 avril 2014**
- **vendredi 16 mai 2014**
- **vendredi 27 juin 2014**
- **jeudi 21 août 2014**
- **vendredi 26 septembre 2014**
- **vendredi 24 octobre 2014**
- **vendredi 28 novembre 2014**
- **vendredi 19 décembre 2014**

Pour que les projets puissent être inscrits à l'ordre du jour, ceux-ci doivent impérativement être adressés au Conseil communal 10 jours avant la date de la séance.

Direction de l'urbanisme

Neuchâtel Cité de l'énergie

No4_05_02_2014.qxd:vivre_la_ville 4.2.2014 16:06 Page 14

Programme cinéma pour la semaine du 5 au 11 février

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920 (du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

AMERICAN HUSTLE – AMERICAN BLUFF
1re semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma, 17h30, VF me, ve au di, ma 20h15.
VO angl. s-t fr/all je, lu 20h15.
De O. David Russel

MINUSCULE – LA VALLÉE DES FOURMIS PERDUES – 3D
2e semaine. 6 ans sug. 6 ans.
Sans dialogues me au ma 15h30. Sans dialogues sa/di 13h30.
Rex: sans dialogues me au ma 15h00.
De Hélène Giraud.

PHILOMENA
5e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VO angl s-t fr/all di 11h00.
De Stephen Frears.

APOLLO 2

JACK RYAN: SHADOW RECRUIT – THE RYAN INITIATIVE
2e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me, ve, di au ma 20h30. VF ve/sa 23h15.
VO angl s-t fr/all je 20h30.
De Kenneth Brannagh.

LE VENT SE LÈVE
3e semaine. 8 ans sug. 12 ans.
VF me au sa, lu/ma 15h30.
De Hayao Miyazaki.

YVES SAINT LAURENT
4e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ve, dim au ma, 18h.
De Jalil Lespert.

FROZEN – LA REINE DES NEIGES - 2D
10e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF sa/di 13h15.
De Chris Buck

RUSALKA
1re semaine, pour tous
VO s-t fr, 19h00. Sa 08.02.2014
De USA, 2013, Pathé Live

L'ESCALE
2e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VO all/fr di 11h00.
Arcades: VO all/fr me au sa, lu/ma 18h00
De Kaveh Bakhtiari.

M. PEABODY ET SHERMAN: LES VOYAGES DANS LE TEMPS – EN DIGITAL – 3D
1re semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF di 15h30.
De Rob Minkoff.

APOLLO 3

MEA CULPA
1re semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au mar 20h30, ve/sa 22h30.
De Fred Cavayé.

L'ILE DES MIAM-NIMAUX: TEMPÊTE DE BOULETTES GÉANTES 2 – DIGITAL 2D
1re semaine. 6 ans sug. 6 ans.
VF me au ma 15h45.
De Cody Cameron.

A TOUCH OF SIN
1re semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VO s-t fr me au ma 17h45.
De Jia Zhangke.

BELLE ET SÉBASTIEN
8e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF sa/di 13h30.
De Nicolas Vanier.

L'APICULTEUR
4e semaine. 10 ans sug. 16 ans.
VO all/fr di 10h45.
De Mano Kahlil.

ARCADES

LE LOUP DE WALL STREET
7e semaine. 16 ans sug 16 ans.
VF me au di, ma 20h30, VO angl. s-t fr/all lu 20h30.
De Martin Scorsese.

JACK ET LA MÉCANIQUE DU CŒUR
2e semaine. 8 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 15h45, sa/di 13h45.
De Mathias Malzieu.

LES TROIS FRÈRES, LE RETOUR
VF di 18h00.
De Pascal Légitimus.

BIO

VIVA LA LIBERTA
1re semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VO ital/fr me au ve, lu/ma 16h00. VO ital/fr me au ma 18h15, 20h15.
De Roberto Andò.

LE TABLEAU NOIR
12e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF sa/di 13h30.
De Yves Yersin.

LA VIE RÊVÉE DE WALTER MITTY
6e semaine. 8 ans sug. 10 ans.
VF sa/di 15h45.
De Ben Stiller.

REX

ROBOCOP
1re semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 20h15, ve 23h00.
Studio: VF sa 23h15.
De José Padilha

12 YEARS A SLAVE
3e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF jeu, sa/di, ma 17h30, VO angl s-t fr/all me au ve, lu 17h30
De Steve Mc Queen.

LES ENFANTS LOUPS, AME & YUKI
1re semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VF sa 10h00.
De Mamoru Hosoda.

SAYA-ZAMURAI
1re semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VO s-t fr. 23h15.
De Hitoshi Matsumoto.

STUDIO

LA VOLEUSE DE LIVRES
1re semaine. 8 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 15h00, 20h30. VF ve au di, ma 17h45.
VO angl. s-t fr/all me/je, lu 17h45.
De Brian Percival

QUEEN KONG CLUB – CINÉMA MINIMUM

BOUGE !
Me 12.2 20h, 16 ans sug. 16 ans
De Fred Hausamann

L'instantané de Stefano Iori...

... Livres en abondance dans la Boîte à troc

Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:
N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:
tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

Pro Infirmis (rue de la Maladière 35), tous renseignements, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h, tél. 032 722 59 60, fax 032 722 59 70.

Pro Natura Neuchâtel (Hôtel des Associations - rue Louis-Favre 1), du lundi au vendredi de 9h à 12h, tél. 032 724 32 32.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, – jours ouvrables: 8h à 12h / 13h30 à 20h + samedi de 10h à 13h. Les équipes soignantes pour les habitants de Neuchâtel sont installées à Peseux et à Marin. Informations complémentaires sur: www.nomad-ne.ch.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **N° 144**.

Les services religieux

Cultes et messes des samedi et dimanche 8 et 9 février

Paroisse réformée évangélique

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec Cantate J.-S. Bach BWV 82 «Ich habe genug» avec P. Pantillon, baryton et l'Ensemble baroque de Joux. Garderie à Collégiale 3.

Temple du Bas: je à 10h, médiation, salle du refuge.

Nord:

Ermitage: chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h pour recueillement. Di à 10h30, culte avec sainte cène.

Valangines: di à 9h30, culte.

Est:

Maladière: sa à 18h, culte Parole & Musique avec sainte cène, «Renversant! L'amour des ennemis», apéritif à l'issue du culte.

Ouest:

Serrières: di à 10h, culte avec l'aumônerie de jeunesse avec sainte cène.

Pourtalès: di à 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1er et 3e dimanche du mois.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais; di à 10h et à 18h, messes:

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30, messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h, messe; di à 10h15, messe en italien

La Coudre, Saint-Norbert: sa à 18h30, messe; di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: sa à 16h30, messe en croate; di à 11h30, messe en polonais;

Hôpital Pourtalès: di 10h célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1er et 3e dimanche du mois

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): di à 17h, installation de la Révérende Christine Bloomfiels, Eglise réformée Suisse de La Coudre. Pas de messe à St-Jean-Baptiste.

Impressum

Editeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:
Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:
Anne Kybourg, journaliste
Thomas Nussbaum, journaliste stagiaire

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Carole Vanni, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Cathy Ecabert

Impression:
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:
22'000 exemplaires

Publicité

Saint-Valentin 2014
LOVE
Repas dans une ambiance feutrée
Croisière pour les amoureux
Table tête-à-tête uniquement
Vendredi 14 février 2014
Embarquement à 19h00 au port de Neuchâtel
Départ : 19h15
Retour : 21h00, fin à quai
Croisière & menu
CHF 89.-/pers.
Menu à bord
Cromesquis de "Désirée" avec son coeur de foie gras
croustille d'envie pour son velouté
de topinambour à la réduction de betterave
Dos de bar sauvage fondant pour l'irrésistible
fraicheur de nos tagliatelles maison à la doucette.
Avec sa sauce brocoli,
il plane sur son petit nuage... à la noisette !
Notre Baba "en reste baba"
La chaleur subtile de son sirop passion au rhum
fait frissonner de plaisir sa crème chantilly
au chocolat blanc
Réservation : www.navig.ch
Navigation
032 729 96 00
FRIBOURG

No4_05_02_2014.qxd:vivre_la_ville 4.2.2014 16:06 Page 16

Le sociologue François Hainard revient sur l'engouement et les débats qui entourent les Jeux Olympiques

Les Jeux de la démesure

Les XXIIe Jeux Olympiques d'hiver débutent le 7 février à Sotchi (RU). Alors que leur organisation fait débat autour de problèmes de corruption et de dégâts environnementaux, l'occasion était belle de revenir sur l'effervescence que suscitent malgré tout les Olympiades. Rencontre avec François Hainard, professeur à l'Institut de sociologie de l'Université de Neuchâtel.

« Les Jeux Olympiques contribuent à la construction d'une identité collective nationale », relève le sociologue François Hainard.

En tant que professeur de sociologie, quel regard portez-vous sur les Jeux Olympiques à venir ?

Je suis assez critique dans la mesure où ces Jeux sont très particuliers. D'une part, ils se déroulent au Caucase, véritable poudrière qui pose de grands problèmes de sécurité, région aussi de minorités ethniques d'où une dimension politique importante. D'autre part, ce sont les Jeux de la démesure, les plus chers de l'histoire : 75'000 personnes y travaillent ! A l'heure actuelle la facture est de 46 milliards de francs, ce qui est totalement absurde lorsque l'on connaît les difficultés économiques et sociales de la Russie. Par ailleurs ce genre de projet s'est fait sans consultation des populations concernées qui se sont vues imposer des infrastructures sans tenir compte des conséquences sur l'environnement ou sur leur mode de vie. Mais nous pouvons comprendre que de telles manifestations soient organisées.

Pourquoi est-il important d'avoir ces manifestations ?

Nous assistons à une réalité qui associe constamment des situations faisant appel à beaucoup d'émotions. Les Jeux sont constitués de multiples rituels : cérémonies d'ouverture et de clôture, montée des drapeaux, remises de médailles. Les fibres patriotiques, parfois nationalistes, sont cultivées : ces événements participent donc à la construction d'une identité collective nationale.

Le sociologue allemand Norbert Elias parlait également de violence maîtrisée dans le sport, considérant qu'il y avait une rupture entre les pratiques anciennes violentes et le sport moderne réglementé, qui agit néanmoins comme exutoire. De plus, l'idée d'une trêve, qui relève de l'esprit originel des Jeux, persiste.

Les premiers Jeux modernes se sont tenus en 1896 sous l'impulsion de Pierre de Coubertin. Qu'est-ce qui leur a permis de devenir une pareille institution ?

Les JO, ce sont trois éléments principaux : du spectacle – avec le rôle important des médias –, de la politique et de l'économique. Au niveau médiatique, rien n'échappe aujourd'hui au spectateur, qui est immergé dans l'événement grâce aux nouvelles technologies – excepté l'ambiance, il est presque mieux dans un fauteuil que dans le stade.

Ensuite, si les Jeux sont devenus ce qu'ils sont, c'est aussi parce qu'ils agissent comme support politique : ils sont l'ambassadeur du pays hôte, véhiculent une image de dynamisme et d'organisation maîtrisée. C'est parfois aussi une manière de calmer les oppositions, de détourner les populations des problèmes quotidiens. Mais il arrive que le peuple dise non, comme au Brésil, organisateur du prochain Mundial et des JO 2016, où les gens demandent que les besoins dans la santé ou l'éducation soient prioritaires.

Enfin, tout particulièrement pour Sotchi, ils servent à donner l'image d'un pays prospère, capable de mettre sur pied un tel événement – alors que la Russie voit le rouble s'effondrer, connaît une croissance faible, des investissements étrangers toujours plus rares et de gros problèmes de santé publique.

Pour les sportifs, les Olympiades suscitent un attrait qui dépasse toute autre compétition. Comment ont-elles atteint ce statut ?

Plusieurs éléments sont déterminants. Les médias apportent une notoriété aux sportifs participant à cet événement devenu planétaire. Il y a certainement l'idée de construire de nouveaux héros identifiables à une nation : si les drapeaux et nationalités des sportifs étaient effacés, je ne suis pas certain que l'engouement du public serait le même. Les aspects financiers ne sont pas non plus à écarter, la notoriété permettant par exemple aux sportifs de signer de juteux contrats publicitaires. Enfin n'oublions pas tout simplement la passion que les sportifs ont à l'égard de leur sport, qui est magnifié dans ces événements.

Corruption, dégâts environnementaux, etc. Ces thèmes reviennent régulièrement en marge de l'organisation de tels événements. Comment se fait-il que l'engouement populaire pour ceux-ci persiste ?

Je pense que nous ne voulons pas vraiment savoir ce qui se passe pendant les Jeux. Par ailleurs, le boycott ne semble pas être la bonne arme pour punir les gouvernements qui ne respecteraient pas les droits humains ou exploiteraient les populations – d'autant plus que cela peut pénaliser les sportifs. Chacun a des contradictions internes auxquelles il s'habitue. Les droits humains, le respect des minorités, sont malheureusement autant de thèmes auxquels nous ne voulons plus penser lorsque nous sommes devant notre télévision.

Le principe de non-ingérence est facilement mobilisé. Cela explique l'absence de réaction : nous ne voulons pas trop connaître les dessous de tels événements, alors qu'il faudrait toujours un débat démocratique sur l'organisation de ceux-ci.

Cela donne l'impression qu'il n'y a pas de limites à l'organisation de ces grandes messes sportives. Qu'en pensez-vous ?

Je pense que la seule limite doit être définie par les populations qui accueillent les Jeux. La consultation par les urnes me semble être la seule démarche ayant du sens et une légitimité.

La question des coûts se poserait alors nécessairement. N'oublions pas qu'à Albertville, les collectivités paient encore les installations construites pour l'édition de 1992. J'imagine qu'un budget limité – par exemple une part proportionnelle du PIB du pays hôte – devrait être exigé par le CIO. Un pot commun permettant à des pays qui n'ont pas les moyens de les organiser serait aussi une autre solution.

Thomas Nussbaum

Bref historique des Jeux Olympiques

Les premiers Jeux olympiques modernes sont réinstaurés en 1896 à Athènes sous l'impulsion de Pierre de Coubertin, inspirés des Jeux grecs antiques célébrés entre 776 av. J.-C. et 393 ap. J.-C. Les Jeux de Londres de 1948 sont les premiers à être télévisés, et leur popularité n'a depuis cessé de croître : lors des dernières Olympiades à Londres en 2012, le CIO a compté 20'000 journalistes et plus de 9 millions de billets. De 1972 à 1988, diverses nations ont boycotté les Jeux sur fond de Guerre froide et de protestation contre la ségrégation raciale.